

Ouverture de séance à 20 heures.

Présents :

BELLONCLE Cassandra, BERNAT Brigitte, DELBÈGUE Jean-Pierre, LAPORTE Patrick, PAUTY Jean-Claude, RIGAUD Julie, SIERPAKOWSKI Claire (par visioconférence), SOULIER Jean-Marc, SVOBODA François.

Absents excusés :

DELBÈGUE Bernard, MAUS Philippe (procuration à LAPORTE Patrick).

Secrétaire de séance : Jean-Claude PAUTY.

Le compte-rendu de la séance du 2 décembre 2022 est adopté à l'unanimité sans modification.

1 Suppression de postes

Le tableau des emplois mis à jour est adopté :

Cadre	Grade	Emploi	Temps hebdo.
Administratif	Adjoint administratif territorial principal de 2 ^{ème} classe	Secrétaire de mairie	35 h
Administratif	Adjoint administratif territorial	Agent agence postale	10,25 h
Technique	Adjoint Technique territorial	Cuisinière	21,05 h
Technique	Adjoint technique territorial	Surveillante de cantine	7,13 h
Technique	Adjoint technique territorial	Agent d'entretien	7 h
Technique	Adjoint technique territorial	Agent communal polyvalent	17,50 h
Technique	Adjoint technique territorial	Agent communal polyvalent	17,50 h
Technique	Agent de maîtrise	Agent communal polyvalent	35 h
Technique	Agent spécialisé principal de 1 ^{ère} classe des écoles maternelles	ATSEM	28,62 h

Résultats du vote : Pour : 10 Contre : 0 Abstentions : 0

2 Travaux de voirie

Jean-Marc SOULIER, maire-adjoint, informe les élus que la commission voirie réunie le 4 janvier a proposé le renforcement de la VC 13 aux Bordes ainsi que l'enrochement de la VC10 au Coudert du Liot comme opération pour 2023. Il est donc proposé de demander une subvention au titre de la DETR 2023 pour le renforcement de la VC13. Les travaux sont estimés à 70 000 € HT. La subvention demandée est de 28 000 € (40% du montant HT).

Résultats du vote : Pour : 10 Contre : 0 Abstentions : 0

De nombreux autres travaux sont nécessaires. Ils sont recensés dans le tableau ci-dessous en vue d'une programmation dans les années à venir. Il est précisé que ce tableau n'indique pas d'ordre de priorité.

Voies	Lieux	Longueur en mètres
VC 14	La Ganne	861
VC 45	La Peyrefade	236
VC 41	La Peyrefade	225
VC 54	Les Dégelades	885
VC 27	Le Verdier	600
VC 33	Piers	800
VC 12	La Nouaille	290
VC 23	La Combe Noire	225
VC 22	Le Colombier	550
VC 15	Étang de Viers	380
VC 25	Le Battut	325
CR 4	Allée de Roussille	841

3 Remplacement de la chaudière de l'école

Patrick LAPORTE, maire-adjoint présente le projet de remplacement de la chaudière au fuel qui date des années 1970. Le nouvel équipement devra améliorer le confort des usagers, permettre de séparer les circuits de l'école et des logements, réduire la pollution et générer des économies.

Le coût de l'opération est estimé à 70 000 € HT soit 84 000 € TTC. Le conseil est invité à se prononcer sur ce projet et à autoriser le maire à solliciter toutes les subventions possibles (45% du montant HT au titre de la DETR et 35% au titre du Contrat avec le Département).

Résultats du vote : Pour : 10 Contre : 0 Abstentions : 0

4 Fourrière animale

La fourrière de Bort les Orgues avec laquelle nous avons passé convention cesse ses activités ce qui nous oblige à trouver un autre prestataire. Il est proposé de retenir l'offre de « Les crocs de l'empereur » d'Ussel pour un montant de 1,10 € par an et par habitant.

Le maire demande l'autorisation de signer cette convention.

Résultats du vote : Pour : 10 Contre : 0 Abstentions : 0

5 Voyage scolaire collège la Triouzoune - participation financière

Jean-Claude PAUTY, maire-adjoint, rappelle les principes arrêtés lors du Conseil municipal du 21 juillet 2020. Il propose donc de participer financièrement à hauteur de 100 € pour chacun des deux élèves de Lamazière-Basse participant au voyage scolaire à Chamonix qui se déroulera en mars de cette année.

Résultats du vote : Pour : 10 Contre : 0 Abstentions : 0

6 QUESTIONS DIVERSES

- Les élus ayant pris connaissance du pacte de gouvernance de la Communauté de communes n'y apportent pas d'observation particulière et expriment donc un avis favorable.
- L'indivision Mifsud souhaite acheter à la commune le terrain nécessaire à la réalisation d'un bassin de décantation en aval de l'étang de Montsour. Le conseil donne un accord de principe à cette vente, au prix du marché et dont la surface précise sera déterminée à l'issue des travaux.
- L'association « Les Amis des étangs » a le projet de créer une cabane en bois sur le terrain communal en bordure de l'étang de Viers. Les échanges mettent en évidence plusieurs conditions : limiter les dimensions de la cabane, la situer de façon à conserver le caractère naturel du site et préserver les zones humides.
- Une proposition de rachat de l'ancien tractopelle communal pour un montant de 2 000 € est acceptée. Le nouveau tractopelle (d'occasion) est commandé et devrait être livré courant février.
- La volonté de favoriser le recyclage des déchets produits à l'occasion des marchés au village est confirmée. Ce sujet sera mis à l'ordre du jour de la prochaine réunion des associations.
- La commission lien social se réunira dimanche 29 janvier à 11 heures pour étudier les améliorations à apporter à la communication en direction des habitants ne disposant pas de l'application Intramuros.

Clôture de la séance à 21H25.

Prochaine réunion du Conseil municipal : vendredi 24 mars.

Le 21 janvier 2023,

Le secrétaire de séance,



Jean-Claude PAUTY.

Le maire,



Jean-Pierre DELBÈGUE.